

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16/02/2012, à 20h30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : J.R. LAMARRE pouvoir à J.M. BARBÉ

Secrétaire de séance : J. NOYON

- Budget / Investissement

La dépense pour l'achat d'une machine à laver pour la cantine et l'école a été budgétisée sur la section investissement pour un montant de 349 €.

-Cimetière : reprise par la commune des concessions en état d'abandon

Le Conseil Municipal décide d'entamer une procédure de reprise des concessions du cimetière en état d'abandon pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence de celui-ci.

-Orientations budgétaires 2012

Le budget primitif sera voté le 29 mars 2012.

Diverses opérations sont prévues en 2012 : révision du Plan Local d'Urbanisme, étude d'une future salle de convivialité, la réfection de la peinture extérieure de l'école et de la cantine, l'installation des tables de pique-nique, la réfection de diverses chasses et routes, la réfection de la toiture du logement communal ainsi que l'assainissement de l'habitation, la rénovation des lavoirs, l'acquisition d'un abri de jardin pour les locataires des logements communaux route de la Planque.

- Transports scolaires

Monsieur Le Maire fait savoir qu'un courrier réclamant le maintien des 5 arrêts de bus été transmis à Monsieur LEGRAND Président du Conseil Général et Madame LEBACHELEY Conseiller Général du canton de Saint-Pierre Église.

- Site internet communal - avenant

Suite au changement de statut de la société Net Logique, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix, accepte l'avenant au devis du 27 avril 2010 et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tout acte administratif à cet effet.

- Informations et interventions directes

-Urbanisme : depuis le 19/01/2012 ont été déposées en mairie 1 demande de permis de construire et 1 demande de déclaration préalable.

-Voirie : divers travaux devront être effectués, une date de réunion doit être déterminée.

Le secrétaire de séance :

Pour extrait conforme, le 20 mars 2012

Le Maire :

J. NOYON

L. DUFOUR